

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Delphine Bauer

Les avocats signent une charte pour lutter contre le harcèlement et les discriminations

Page 6

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Le verrou de Bercy, une suppression en trompe-l'œil

DOCTRINE

Page 7

■ Constitutionnel

Jean-Pierre Camby

Associations et campagnes électorales

JURISPRUDENCE

Page 10

■ Pénal

Marc Richevaux

Les actes de l'inspecteur du travail et l'interruption de la prescription pénale (Cass. crim., 21 mai 2019)

CULTURE

Page 15

■ À l'affiche

François Ménager

Une leçon d'histoire de France

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

La curiosité de Moisant de Brioux

ACTUALITÉ

Éclairage



Les avocats signent une charte pour lutter contre le harcèlement et les discriminations ^{148v1}

Delphine BAUER

Le 26 septembre 2019, à l'occasion d'une journée de formation des référents harcèlements et discriminations organisée par la Conférence des bâtonniers, le Conseil national des barreaux (CNB), la Conférence des bâtonniers et le barreau de Paris ont signé une charte pour lutter contre les discriminations et le harcèlement au sein de la profession d'avocat. Jacques Toubon, défenseur des droits, était présent, marquant ainsi un tournant historique au sein de la profession d'avocats.

L'ambiance était studieuse en attendant l'arrivée du Défenseur des droits, Jacques Toubon. Presque une centaine de référents harcèlements et discriminations des différents organes représentatifs de la profession s'étaient réunis à l'occasion d'une journée de formation sur la thématique. Mais le véritable temps fort était sans nul doute la signature de la charte de lutte contre les discriminations et le harcèlement, qui venait concrétiser les efforts effectués depuis deux ans par les avocats en faveur de l'égalité dans leurs rangs.

En 2018, l'étude menée par la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) avait en effet fait grand bruit en

démontrant que la profession n'était pas épargnée par les phénomènes de harcèlement et de discrimination. Plus de 7 000 réponses avaient été collectées, donnant un visage représentatif mais imparfait de la profession. Constat : malgré une profession qui se féminise très largement (54 %), la position d'associée est encore bien moins fréquente chez les femmes (elles ne sont que 37 %). Le droit des affaires reste un graal difficilement accessible, avec de fortes inégalités salariales, y compris dans les cabinets libéraux. Les attitudes sexistes persistent : 72 % des femmes et 47 % des hommes se disent avoir été témoins de discours de cette nature envers leurs collègues.

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

 la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34